

L'exode de 1940 dans les Ardennes

La préparation de l'évacuation par la préfecture des Ardennes - La théorie

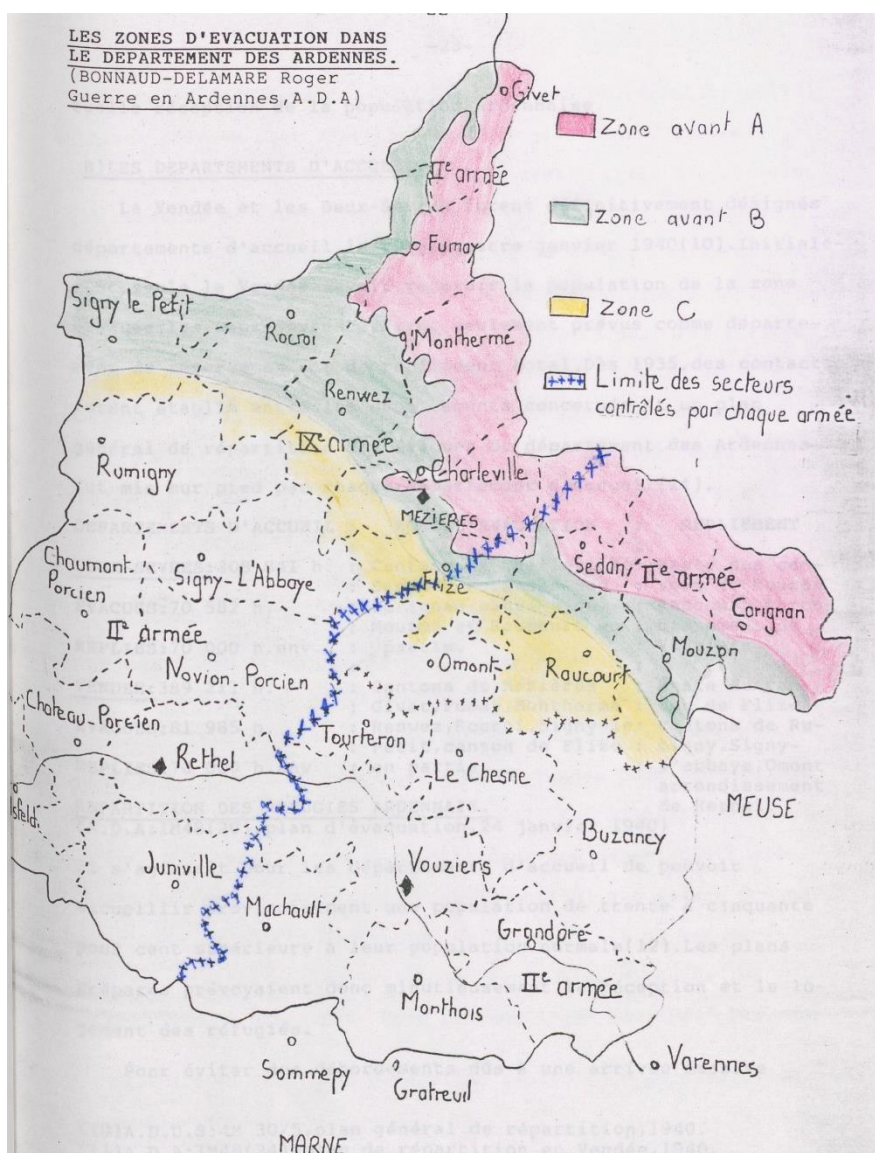
Depuis le milieu des années 1930, devant la crainte d'une nouvelle guerre avec l'Allemagne, le gouvernement français s'est préparé à faire évacuer la population de l'Est de la France, celle au plus proche d'une éventuelle invasion allemande.

Dans les Ardennes, l'évacuation prévue en 1938-1939 ne concerne qu'une zone géographique limitée. Le département est divisé en une zone d'évacuation et une zone de repliement. La zone d'évacuation est elle-même divisée en 3 parties susceptibles d'être évacuées en fonction de l'évolution de la situation militaire.

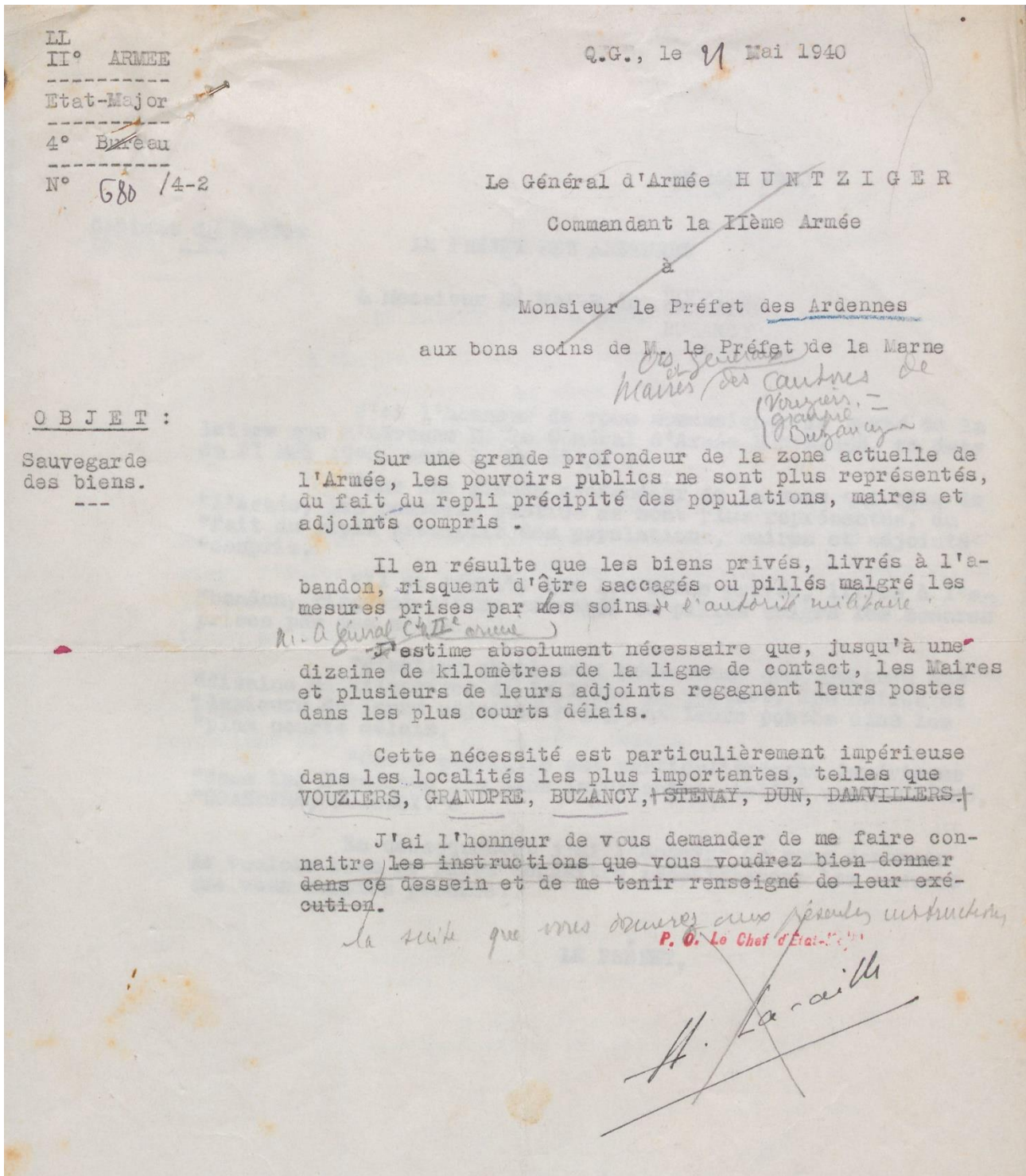
Ainsi seules 197 communes sur les 503 que compte le département alors, sont concernées par le plan d'évacuation, soit 52 % de la population ardennaise.

Dans quelle zone se situe le canton de Vouziers ?

.....
.....



L'évacuation – la pratique



MAIRIE DE VOUZIERES
(Ardennes)
repliée à LA MOTHE
ST HERAY (Deux-Sèvres)

Le 27 Mai 1940.

Le Maire de la Ville de VOUZIERES
à Monsieur le Préfet des Ardennes
à SAINTE HERMINE (Vendée)

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la copie de la lettre à vous adressée par le Général HUNTZIGER en date du 21 Mai. Cette lettre friserait plutôt la plaisanterie si nous ne vivions des heures aussi graves.

Si l'Armée qui peut disposer d'un nombre important "de policiers" se trouve incapable de garantir nos immeubles contre le saccage ou le pillage, comment voulez-vous qu'un homme seul, en l'espèce le Maire, quand bien même il serait accompagné d'un ou plusieurs adjoints, puisse empêcher ce saccage et ce pillage. Il se trouvera, s'il obtempère aux ordres contenus dans la lettre précitée, devant des militaires sur qui l'autorité civile n'aura aucune emprise.

Je suis Maire et non Gendarme. Je préférerais Monsieur le Préfet, donner ma démission que d'être pris pour un polichinelle dont l'autorité militaire tirerait les ficelles. Si le Général HUNTZIGER trouve que les populations se sont repliées trop précipitamment, il lui appartenait de leur assurer d'autres moyens de défense que ceux ~~dont~~ qui ont été mis en oeuvre. Nous n'avons quitté VOUZIERES que parce qu'il était impossible d'y rester et nous n'y rentrerons que lorsque nous serons certains d'y pouvoir vivre.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Maire de Vouziers,



Qui sont les auteurs de ces deux courriers ?.....

.....

A qui s'adressent-ils ?.....

.....

Que reproche-t-on aux maires du Vouzinois ?

.....

.....

Quel est le ton de la réponse datée du 27 mai 1940 ?

.....

.....

Que s'est-il passé d'après vous à Vouziers ?

.....

.....

.....

.....

Les Archives collectent l'histoire de l'exode en 1947 – 1J 347

Dès septembre 1946, René Robinet, Directeur des Archives départementales, lance un appel dans le journal l'Ardennais. Il souhaite rassembler « les documents non officiels, clandestins ou non, dispersés chez les particuliers afin d'assurer leur conservation et de mettre à la disposition des futurs historiens la documentation la plus large et la plus complète sur notre vie locale pendant la seconde guerre mondiale ».

Un concours de mémoires sur la Guerre 1939-1945 dans les Ardennes est lancé en janvier 1947, concours largement relayé par la presse locale.

Entre le 29 janvier et le 15 mai 1947, 24 témoignages parviennent aux Archives départementales.

La forme de rédaction (prose ou vers), la diversité des thèmes évoqués (exode, combats, WOL, Libération...) et les origines variées des témoins (enseignants, agriculteur, élève de lycée, agent municipal, ménagère...) surprennent les membres du jury.

Le lauréat du concours, Jean Felot, relate des faits militaires dans son témoignage intitulé « Avec ceux du sous-secteur de la Marche ». D'autres témoignages seront repris dans des revues locales. Parmi les 24 témoignages, 4 concernent l'évacuation et l'exode :

"L'exode, le retour", par Pierre Dauchy, de Villers-Semeuse (1 cahier de 65 pages)

"Autrecourt-et-Pourron pendant la guerre et l'occupation, 1939-1940", par Jules Fortier (2 cahiers de 92 et 40 pages et 19 feuillets)

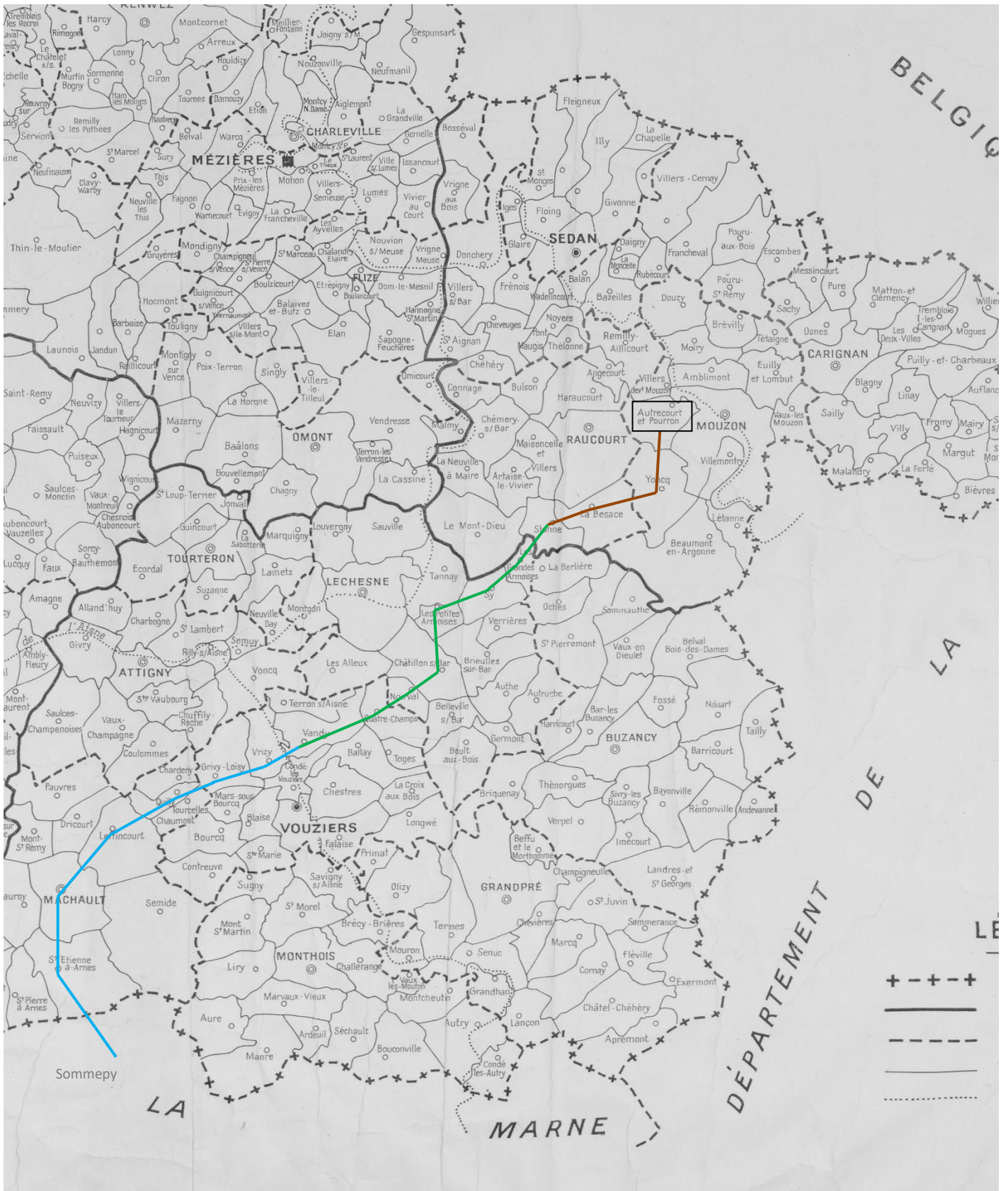
"Récit sur l'évacuation de Sedan, mai 1940" par Mme Gaubert (1 pièce)

"L'exode. Vers et prose", par Xavier Misset (67 feuillets)

"Exode de 1940. Extraits de la vie sensible de Niselotte", par D. Rodicq (1 cahier de 96 pages).

Zoom sur l'un d'eux...

L'histoire de l'exode de Jules Fortier, agriculteur à Autrecourt



— 12 mai 1940

— 13 mai 1940

— 14 mai 1940

2^{ème} Etape de Stonne à Virzy Ardennes.
 Lundi 13 Mai Il fait à peine jour quand nous quittons Stonne pour aller où? Personne ne le sait « Vers le Sud »
 Déjà la colonne s'allonge compacte sur des Kilomètres. je me suis juché comme j'ai pu sur la charrette occupée par surcroît par la famille Rogain. par la route en lacet nous gagnons l'entonnoir des Grandes Arnoises pour repartir aussitôt sur Virzy en dans un encombrement de gens et d'attelages nous rencontrons nos voisins la famille Petit partis le dimanche matin en vélos d'Autrecourt.
 M^{me} Petit me demande de lui transporter sur ma charrette ses 2 valises trop lourdes pour leurs vélos. J'accepte, mais à ma stupefaction, elle monte ainsi que ses filles sur le charriot qui nous précède, elle risque ainsi d'être séparé de ses valises.
 La colonne continue vers les Petites Arnoises. Des avions Allemands apparaissent dans le ciel et au loin vers Le Chesne des villages et des fermes flambent. Les avions approchent on en compte 9 sur 13. Ils mitraillent autour de la colonne qui s'immobilise, la panique est générale, les gens se réfugient dans le bois qui longe la route à gauche, la mitraille fait un bruit sinistre dans le taillis. Les boches s'éloignent la colonne reprend sa marche, personne n'est blessé.

Quel jour sommes-nous ?.....

Où sommes-nous ?

Les évacués savent-ils où ils vont ?

Il y a beaucoup de monde. Quels sont les mots utilisés permettant de dire qu'il y a beaucoup de monde ?

.....

Que se passe-t-il dans le dernier paragraphe ?.....

.....



Ces photographies prises pendant l'exode montrent un peu comment se sont déroulés les événements.

Quels sont les moyens de transports utilisés sur les différentes photographies ?....

.....

Quels sont les bagages reconnaissables empilés sur la voiture ?.....

.....

.....

Le retour dans les Ardennes de Jules Fortier

la déposera à sa place devant la maison.
Nous passons à Raucourt, en grande partie détruit.
Puis voici Autrecourt, quel contraste avec La Besace et même
avec Raucourt. Il est extérieurement du moins, tel que nous
l'avions quitté dix mois au paravent, sauf que sur rue il
n'y a pas une volaille, pas un chat, et très peu de gens.
Le village semble déserté.

Nous rentrons dans la maison, la cuisinière est encore à sa
place habituelle ainsi que la table, avec de la vaisselle sale
tout d'ailleurs et dans le plus grand état de malpropreté.
Nous visitons toute les chambres, nous faisons une inspection
sommaire de ce qui nous reste. Tous les meubles sont là mais
vides, les lits également à peu près sans literie mais il nous
restent deux sommiers et deux matelas, un peu de vaisselle
et des verres, mais tout ce qui était linge vêtements est disparu
ainsi que les provisions de l'écrou, tas de bois scié il n'en reste
que quelques paniers.

Mais nous sommes encore riche très riche vis à vis de ceux
qui comme à La Besace ne possèdent plus rien et n'ont pas
de toit pour les abriter. Fin

Le village d'Autrecourt est-il détruit ?

Depuis combien de temps Jules Fortier est-il parti ?

Dans quel état retrouve-t-il sa maison ?

.....

Que reste-il comme meubles ?

.....

Que manque-t-il dans la maison ?

.....

Présentation de la France en juillet 1940



Cette photographie a été prise à Rethel, à la limite de ce que l'on appelle en juillet 1940, la zone fermée, ou la zone interdite.

Peux-tu situer Rethel sur la carte ci-dessus ?

Que semble faire le militaire allemand ?